

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Echiquier Angevin du 17 septembre 2022

Le dix-sept septembre deux mille vingt deux à quatorze heures trente, à Angers, les membres de l'association l'Echiquier Angevin se sont réunis dans les locaux du club, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Bureau.

L'Assemblée était présidée par M. Michel Sonzogni, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Pierre Vernot.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président qui a présenté un support d'animation :

- Rapport moral et financier à l'occasion du retour sur la saison 2021/2022 présentant l'activité de l'association, ses résultats économiques, et ses différents projets (intervention dans les écoles et championnat régional jeunes en février 2023)
- Un débat a eu lieu sur l'adaptation de nos tarifs, pour accueillir des familles de réfugiés ukrainiens, ou d'enfants de quartiers prioritaires auprès de qui nous intervenons et qui pourraient être freinés par le coût des inscriptions. L'assemblée a voté unanimement cette option, en laissant le soin au bureau du club de définir les tableaux qui s'appliqueront.
- Discussion sur l'accueil de nos nouveaux adhérents (nombreux en cette rentrée), l'organisation des cours (jeunes en particulier), sur des investissements (Wifi au club), sur la meilleure interface pour encourager la participation à des tournois et le covoiturage à cette occasion, sur la communication des actions du club.
- Présentation de l'organigramme, renouvellement des membres du Bureau et du Conseil d'Administration (à l'identique de l'équipe adoptée l'an dernier).

Un support détaillant l'ensemble des points de l'ordre du jour a été projeté lors de l'assemblée générale (disponible sur le site web du club, après quelques corrections).

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : adopté à l'unanimité (16 votants) ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration (même équipe que l'an passé), à l'unanimité (16 pour sur 16 votants).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h45.

A l'issue de cette réunion, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis et ont voté pour réélire les membres du Bureau, conformément à la proposition faite en séance (Michel Sonzogni en tant que Président, Pierre Vernot en tant que Vice-Président, Bernard Pantenier en tant que Trésorier, Laurent Vernerey en tant que Directeur Technique).

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Angers, le 17 septembre 2022

Le Président de séance
Michel Sonzogni

Le Secrétaire de séance
Pierre Vernot